



EURL RODIER IMMOBILIER
Siège social : 68, rue du Docteur François 67000 STRASBOURG
Siret : 881598791 00013
CPI n° : 6701 2020 000 045 088 CCI Alsace Eurométropole.
<http://www.rodier-immobilier.com>
Tél : 06.47.23.00.05

Barème des honoraires sur transaction vente **(à la charge de l'acquéreur sur le prix Net Vendeur – sauf convention contraire)**

Immeubles collectifs et individuels à usage d'habitation ou professionnel (appartements, maisons, parkings).			
Jusqu'à 15 000€	13% T.T.C	De 60 001€ à 150 000€	8% T.T.C
De 15 001€ à 30 000€	11% T.T.C	De 150 001€ à 300 000€	6% T.T.C
De 30 001€ à 45 000€	10% T.T.C	De 300 001€ à 999 999€	5% T.T.C
De 45 001€ à 60 000€	9% T.T.C	Plus de 1 000 000€	4% T.T.C

Vente de terrains à bâtir : 10% T.T.C
Immeubles commerciaux industriels : 12% T.T.C
Fonds de commerce : 12% T.T.C
Cession de bail / pas de porte : 12% T.T.C

Barème des honoraires de location, habitation, mixte (1) et meublés (1)

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué. Zone tendue. Année de référence : 2015. Décret n°2015-1284 du 13 octobre 2015 modifiant le décret n°2013-392 du 10 mai 2013 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée par l'article 232 du code général des impôts. Montant des plafonds applicable au locataire selon décret du 1^{er} août 2014 n°2014-890 :

Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail (plafonnés à 8€/m2 en zone libre, 10€/m2 en zone tendue et 12€/m2 en zone très tendue) (2)		Honoraires de réalisation de l'état des lieux	
Bailleur : barème de référence/m2	Locataire : barème de référence/m2	Bailleur : 3€/m2	Locataire : 3€/m2

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant T.T.C imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Barème des honoraires de location locaux commerciaux et professionnels

Honoraires locaux commerciaux ou locaux professionnels	25% H.T. du loyer annuel	Honoraires de rédaction d'un état des lieux local commercial ou professionnel	400€ T.T.C
--	--------------------------	---	------------

Barème des honoraires de location parking et garage

Un mois de loyer hors charges à la charge du locataire et un mois de loyer hors charges à la charge du bailleur.
Taux de T.V.A en vigueur : 20%. Honoraires validés à partir 1^{er} juillet 2019.

(2) Liste des zones tendues dans le Bas-Rhin : Achenheim, Bischheim, Eckbolsheim, Eschau, Fegersheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lampertheim, Lingolsheim, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim ; Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Ostwald, Plobsheim, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Srasbourg, Vendenheim, Wolfisheim.